**Réaction au texte *«Un regard sur l’éducation, la psychoéducation et la recherche en psychoéducation »* de la part d’une professionnelle de l’éducation**

L’auteure du texte est en formation au baccalauréat en psychoéducation et conseillère pédagogique en adaptation scolaire à temps plein dans une commission scolaire du Québec.

Je voulais prendre le temps de vous écrire pour vous mentionner à quel point ce que vous décrivez est juste et illustre très bien ce que la profession de psychoéducateur semble être devenue. Loin de moi l’idée de casser du sucre sur le dos de la commission scolaire où je travaille, au contraire, je suis très fière d’y évoluer depuis plus de six ans. Par contre, de par les dossiers que je pilote (prévention de la violence et climat scolaire, toxicomanie et dépendance, prévention du suicide et promotion des saines habitudes de vie), je suis amenée à travailler en étroite collaboration avec les psychoéducateurs des écoles primaires et secondaires et cela me donne l’occasion d’observer les choses avec un regard plus détaché puisque je ne suis pas (encore) psychoéducatrice.

Dans notre organisation, les psychoéducateurs qui évoluent au primaire exercent définitivement un rôle-conseil auprès des directions, des enseignants et des éducateurs spécialisés dans les écoles qui leur sont attitrées. Ils sont évidemment appelés à collaborer dans des dossiers d’élèves en difficultés. C’est un rôle qui est très gratifiant parce que ces professionnels sont vus comme des experts et ils le sont. Ils sont bien souvent interpellés pour des élèves en grande souffrance et forcément lorsque le milieu est épuisé. Ils proposent, après avoir fait une évaluation rigoureuse, des solutions, des moyens, des outils pour le bien-être de l’élève et pour que le milieu puisse retrouver un certain équilibre. Je parle de gratification parce que je le vis également comme conseillère pédagogique. On se tourne vers moi lorsqu’un problème fait surface et je travaille en collaboration avec le milieu et, dans certains cas, des partenaires externes, pour soutenir l’élève, la classe ou l’école. C’est valorisant comme travail.

Du côté des psychoéducateurs qui pratiquent au secondaire, le scénario est un peu différent. Notre organisation a fait le choix d’embaucher un psychoéducateur pour chaque école secondaire. Ce qui est une bonne chose selon moi. Ils pratiquent donc dans une seule école, généralement à raison de 35 heures par semaine. Ils ont aussi un travail de rôle-conseil certes, mais sont davantage en intervention directe avec les élèves. Ils peuvent les voir évoluer dans leur environnement au quotidien et faire les suivis nécessaires. Ils vont observer dans les classes et effectuent les évaluations demandées, mais ils ont aussi plus d’élèves en suivi individuel. Ceux qui pratiquent au primaire interviennent également auprès d’élèves en individuel, mais la portion rôle-conseil est beaucoup plus grande qu’au secondaire. En fait, ce que je souhaitais illustrer en vous écrivant est que non seulement votre lecture des choses est fidèle à ce qui se vit sur le terrain, mais en plus, au sein d’une même organisation (dans ce cas-ci le milieu scolaire), on assiste à deux façons un peu différentes de pratiquer une même profession : la psychoéducation.

… Au sujet du rôle-conseil… j'avoue que j'ai un peu de mal à me prononcer sur le changement quant à la nature du travail du psychoéducateur au profit du rôle-conseil. J'ai de la difficulté à trancher à savoir si c'est une bonne ou une mauvaise chose. Ce qui est certain, et vous le soulignez dans votre texte, est qu'il peut y avoir de la confusion quelques fois, puisque ce fameux rôle-conseil est aussi exercé par d'autres professionnels. Ça ne se passe pas trop souvent, mais ça m'est arrivé dans mon travail, particulièrement quand j'ai collaboré sur des dossiers avec des psychoéducateurs du primaire, d'avoir de la difficulté à bien distinguer mon rôle de C.P auprès d'une école versus celui du psychoéducateur. Mais bon, ce n'est pas si fréquent. Cela dit, on dirait que je manque un peu d'expérience ou de vécu pour pouvoir dire si c'est une bonne ou une moins bonne chose, mais on s'éloigne clairement de la plus-value de la relation directe, du vécu éducatif partagé, de la prise en charge directe, qui sont assumés de plus en plus par les T.E.S.

Aussi, autre élément de votre article avec lequel je suis d'accord, c'est le risque que le psychoéducateur en milieu scolaire devienne un peu ce que les psychologues sont devenus: des spécialistes de l'évaluation, qui s'éloignent peu à peu du terrain.

Au sujet de l’importance et du bien fondé de l’exercice du rôle-conseil, j'avoue que j'ai un peu de mal à me prononcer sur le changement quant à la nature du travail du psychoéducateur au profit du rôle-conseil. J'ai de la difficulté à trancher à savoir si c'est une bonne ou une mauvaise chose. Ce qui est certain, et vous le soulignez dans votre texte, est qu'il peut y avoir de la confusion quelques fois, puisque ce fameux rôle-conseil est aussi exercé par d'autres professionnels. Ça ne se passe pas trop souvent, mais ça m'est arrivé dans mon travail, particulièrement quand j'ai collaboré sur des dossiers avec des psychoéducateurs du primaire, d'avoir de la difficulté à bien distinguer mon rôle de C.P auprès d'une école versus celui du psychoéducateur. Mais bon, ce n'est pas si fréquent.

Je profite aussi de ce message pour vous dire que j’ai grandement apprécié la portion recommandations pour le milieu scolaire à la fin de votre article, particulièrement votre vision pour l’école de demain. Je n’ai pas un énorme pouvoir d’influence, mais je compte tout de même garder en tête ces différentes idées, m’en inspirer et les appliquer du mieux que je peux dans ma pratique actuelle et dans mon futur rôle de psychoéducatrice.